

Récapitulatif de la déclaration de votre index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes pour l'année 2023 au titre des données 2022

Indicateur relatif au % de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité

Motif de non calculabilité

Absence d'augmentations pendant ce congé

Indicateur relatif au nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations

Résultat en nombre de salariés du sexe sous-représenté	4
Sexe des salariés sur-représentés	hommes
Nombre de points obtenus	10

Niveau de résultat global

Total de points obtenus	45
Nombre de points maximum pouvant être obtenus	85
Résultat final sur 100 points	53
Mesures de corrections prévues	mesures envisagées

Publication du niveau de résultat global

Date de publication	17/02/2023
Site Internet de publication	-
Modalités de communication auprès des salariés	Information et consultation CSE Par voie d'Affichage